

*Droits de la personne***Des voix:** Bravo!

● (1602)

M. Diefenbaker: Je dis que le gouvernement du Canada devrait prendre position. Au cours des derniers jours, le premier ministre a pris position tant à Washington qu'à New York, mais d'une façon si indécise qu'il est impossible de savoir à quoi s'en tenir sur la position du Canada. En fait, certaines de ses observations le montrent plutôt favorable à l'attitude de l'URSS à l'égard de l'OTAN.

Où allons-nous? J'ai posé une question à la Chambre juste avant l'ouverture de la conférence d'Helsinki. Je ne la lirai pas en détail. Le 24 juillet 1975, j'ai posé la question suivante:

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Des représentants de 35 pays doivent se réunir à Helsinki la semaine prochaine. A la Chambre, nous n'avons aucune idée de la position qu'adoptera le premier ministre au nom du Canada, étant donné que jusqu'ici aucun jour n'a été fixé pour discuter des opinions des députés sur les graves problèmes concernant la paix, non seulement en Europe mais dans le monde entier, qui seront abordés lors de cette réunion. Je lui demande donc s'il a reçu des instances d'organismes comme le Comité des Ukrainiens du Canada...

Ce comité se consacre à la défense de la liberté et fait toujours preuve de courage à ce propos.

Je demande surtout au premier ministre si le traité que signerait le Canada comprendrait un engagement définitif de la part de tous les signataires, y compris l'URSS, d'appliquer à l'intérieur de leurs frontières les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme et, deuxièmement, si pour l'établissement des frontières nationales en Europe de l'Est, arrêtées à la suite de conquêtes, l'URSS et les autres pays devraient accepter le principe de l'autodétermination. Je demande quelle position le Canada va prendre à cet égard. Je parle au nom de centaines de milliers de Canadiens d'origine ukrainienne, lettonienne, estonienne, et lithuanienne. Ils s'inquiètent beaucoup...

Ces gens-là voulaient savoir ce qui arriverait. Ce n'est qu'un résumé de ce que j'ai demandé au premier ministre. Celui-ci m'a répondu avec toute la précision qu'on lui connaît lorsqu'il a envie de cacher à la Chambre ce qu'elle tente de savoir. Il a dit:

Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les instances, je ne pense pas en avoir reçu à propos précisément de cette conférence à laquelle j'assisterai la semaine prochaine. Il va de soi que j'ai été souvent approché à ce sujet par des groupes de Canadiens de diverses origines. Je leur ai toujours répondu en leur faisant connaître mon point de vue, qui est bien connu.

Tout ce qu'il entendait par là, c'est qu'il était bien connu de lui, et de lui seul.

M. Diefenbaker: Et quel est ce point de vue?

M. Trudeau: En ce qui concerne la conférence elle-même, elle est en préparation depuis environ deux ans. Il en a été souvent question. J'ai répondu à plusieurs questions, et même tenu une conférence de presse à ce sujet.

M. Diefenbaker: Il s'agit du Parlement et non de la presse.

M. Trudeau: Le Parlement n'a jamais daigné m'interroger là-dessus.

M. Stanfield: J'ai daigné vous poser une question.

M. Trudeau: Chaque fois que des questions m'ont été posées au sujet des affaires étrangères, je me suis toujours efforcé d'y répondre de mon mieux. Je ne me souviens pas qu'on m'ait demandé de détails précis au sujet de cette conférence. Mais j'ai déclaré en divers endroits que notre pays y jouait un rôle tout à fait constructif.

Constructif à quel égard? Par son silence? Le premier ministre a ajouté:

[M. Diefenbaker.]

C'est nous qui avons insisté pour développer au maximum ce qu'on appelle la troisième corbeille, le principe du libre-échange des gens, d'idées et de renseignements entre les diverses parties du monde et les divers groupes. Nous avons réussi à faire admettre ce principe ainsi que d'autres. J'ai l'intention de signer le document la semaine prochaine. Il ne s'agit pas d'une conférence de négociation. Les divers États se sont entendus sur la teneur du document qui sera présenté à Helsinki la semaine prochaine. C'est avec plaisir, évidemment, que je déposerai ce document à la Chambre à mon retour.

J'ai dit ensuite que ce n'était pas cela que nous voulions savoir. Nous voulions savoir ce que le premier ministre avait l'intention de dire. Les députés connaissent tous sa réponse: à peu près 200 mots de lieux communs, d'ambiguïtés et d'illogismes.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je me permettrai de faire remarquer au très honorable représentant que son temps de parole est écoulé, mais qu'il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Est-on unanimement d'accord pour laisser le très honorable député terminer ses remarques?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Il ne semble pas y avoir consentement unanime.

Une voix: Qui a dit non?

M. Clark: Le député de Davenport (M. Caccia).

Une voix: M. MacFarlane aussi.

M. MacFarlane: Vous nous avez demandé de lui donner la parole. Nous ignorions qu'il lui manquerait de temps.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, il y a consentement unanime car les députés d'en face ne diraient pas non maintenant.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. J'espère que les députés d'en face ne croient pas que la présidence va poser la question trois fois. Je peux la poser encore une fois, mais ce sera la dernière. La Chambre est-elle d'accord pour permettre au très honorable représentant de terminer ses observations?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre n'est pas unanime.

M. Paproski: Charlie Caccia de Davenport a dit non.

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, j'ai noté que dans ses observations le chef de l'opposition a pris à partie le gouvernement sur plusieurs points se rapportant aux droits de l'homme. Aussi, j'aimerais passer quelques instants à en parler, avant d'aborder l'essentiel de mon propos. On nous reproche de ne pas assumer un rôle de premier plan dans le domaine des droits de l'homme. J'ai représenté le gouvernement du Canada à Belgrade.

M. Diefenbaker: Vous n'avez rien dit.